



CANADA

communiqué

No.
No 87

FOR IMMEDIATE RELEASE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OCTOBER 10, 1975
LE 10 OCTOBRE 1975

Canada's Participation in the INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE FOR EUROPEAN MIGRATION

PARTICIPATION CANADIENNE AU COMITÉ
INTERGOUVERNEMENTAL DE LA
MIGRATION EUROPÉENE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

The Secretary of State for External Affairs, the Honourable Allan J. MacEachen, announced today that Canada has applied to revive its association with the Intergovernmental Committee for European Migration (ICEM) through observer status.

ICEM is concerned with resettlement of refugees by facilitating refugee movements to countries where they have been accepted. Canada was one of the Founder-Members of ICEM when it was established in 1951 to deal with resettlement of the European refugee population. Canadian membership was discontinued in 1962 when ICEM had fulfilled its main objectives in Europe. Since then there have been a number of refugee situations in other regions of the world where ICEM has played a significant role in support of multilateral and bilateral refugee programmes.

Observer status would allow Canada to attend ICEM meetings, to consult officially on matters of direct concern to Canada, to participate in specialist seminars dealing with International Migration Movements and to benefit from closer contacts with other associated states.

Canada will contribute an annual voluntary contribution of \$10,000 to ICEM towards administrative costs.

* * *

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, a annoncé aujourd'hui que le Canada a présenté une demande pour renouveler sa participation au Comité intergouvernemental de la Migration européenne (CIME) avec un statut d'observateur.

Le CIME se préoccupe du rétablissement des réfugiés en facilitant leurs déplacements vers les pays où les réfugiés ont été acceptés. Le Canada a été l'un des membres fondateurs du CIME quand celui-ci fut établi en 1951 pour s'occuper principalement du rétablissement des réfugiés européens. La participation du Canada a été discontinuee en 1962 quand le CIME a eu complété ses principaux objectifs en Europe. Depuis ce temps, il y a eu plusieurs situations dans d'autres régions du monde où le CIME a joué un rôle significatif en appuyant d'autres programmes multilatéraux et bilatéraux se rapportant aux réfugiés.

Le statut d'observateur permettrait au Canada d'assister aux réunions du CIME, de consulter les autres membres du CIME sur des sujets ayant un intérêt particulier pour le Canada, de participer aux rencontres de spécialistes sur la question de la migration internationale et de bénéficier d'une collaboration plus étroite avec les autres états membres du CIME.

Le Canada versera un montant annuel de \$10,000 comme contribution volontaire afin de défrayer les dépenses administratives du CIME.